**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 102 (1976)

**Heft:** 16

**Artikel:** Conception d'ensemble du complexe SIEG à l'Aviron, Vevey

Autor: Boudkov, Igor / Roduner, Konstantin

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-72946

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

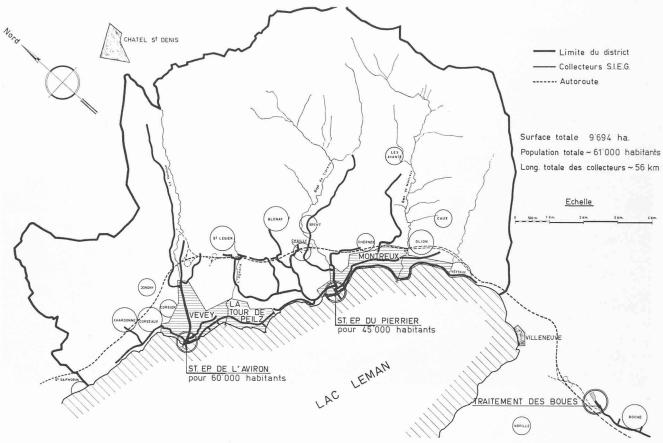


Fig. 1. — Périmètre assaini par le SIEG.

## Conception d'ensemble du complexe SIEG à l'Aviron, Vevey

par IGOR BOUDKOV et KONSTANTIN RODUNER, Montreux et Vevey

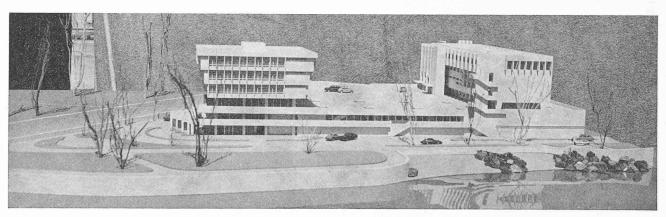


Fig. 2. — Maquette du complexe SIEG à l'Aviron.

Les études entreprises dès 1956 par le Service intercommunal d'épuration des eaux et de traitement des gadoues (SIEG) ont amené les responsables de ce service à retenir l'emplacement au lieu dit l'« Aviron » pour le futur bâtiment.

C'est un terrain au centre de Vevey, en bordure du lac, où les quais Maria-Belgia et ceux de la Veveyse sont très fréquentés.

Le choix du terrain était commandé par des impératifs techniques et économiques.

Les autorités, conscientes des difficultés que représente l'élaboration d'une station d'épuration avec ses bâtiments annexes dans ce secteur, ont décidé, par souci d'harmonisation, d'organiser un concours englobant le complexe

de la station du SIEG et la totalité du quartier de l'Aviron, c'est-à-dire un concours de projets pour la station et un concours d'idées pour l'aménagement du quartier. Ceci se passait en 1964.

Le premier objectif est atteint, la station d'épuration est en service depuis 1976.

Le complexe SIEG se compose (fig. 2 à 4):

- de la station proprement dite (sur toute la surface)
- d'un bâtiment administratif (à gauche sur les figures)
- d'un bâtiment communal avec salles de gymnastique (à droite)
- des services techniques centralisés et intégrés dans le volume de la station.



Fig. 3. — Le complexe de l'Aviron vu du lac.

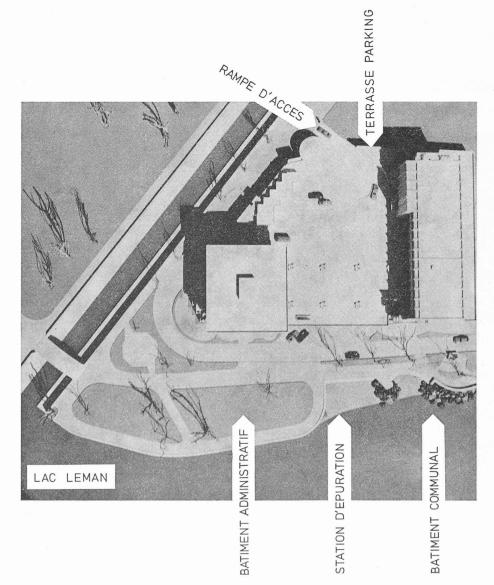


Fig. 4. — Implantation du complexe de l'Aviron.

Vu la proximité des habitations et de la zone de loisirs, la station d'épuration est hermétiquement fermée, ventilée et mise sous dépression. Elle forme un bloc de 7 m de hauteur au-dessus des quais, disposé sur toute la parcelle. (Fig. 5 <sup>1</sup>.)

La dalle toiture de ce volume supporte les bâtiments administratif et communal. Elle est accessible par une rampe et aménagée en place de parc et promenoir d'où l'on jouit d'une vue panoramique sur le Haut-Léman.

L'aspect industriel de la station, avec ses grandes portées et vastes bassins, a incité les ingénieurs et architectes à réaliser le complexe en béton apparent. Ce matériau a permis de créer une cohérence, malgré la diversité des fonctions des bâtiments.

Le bâtiment administratif est composé de 6 niveaux, dont 4 s'élèvent au-dessus de la dalle de la station. Il abrite en partie les services du SIEG, ce qui a nécessité la création d'une liaison directe avec la station. (Fig. 5¹ et 6.)

Afin d'éviter toute émission d'odeurs, les voies entre la station et les locaux administratifs disposent de doubles sas et d'un escalier de service également mis sous dépression.

Les premier et deuxième niveaux sont réservés à la gendarmerie et à la police de la sûreté. C'est dans cette partie également que se trouve la salle de commande de la station permettant une vue d'ensemble sur les bassins.

Le troisième niveau, à hauteur de la grande terrasse, comporte un auditoire, des laboratoires et les locaux sanitaires pour le personnel de la station.

Les niveaux quatre à six sont destinés aux bureaux.

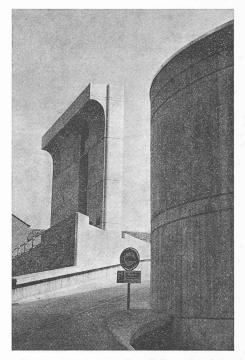


Fig. 7. — Structure groupant prises d'air et cheminées du complexe (à gauche), destinée à être incorporée au bâtiment communal (voir également figure 8). (Photo von Roll)

<sup>1</sup> Voir planches hors-texte au centre de ce numéro.



Fig. 6. — Le bâtiment administratif du complexe SIEG.

(Photo von Roll)

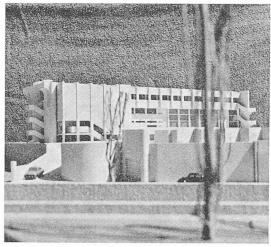


Fig. 8. — Maquette du bâtiment communal. A noter l'incorporation de la structure montrée par la figure 7.

Etant donné la proximité du lac et sa constante réverbération, il a été prévu des brise-soleil sous forme d'œillères devant les fenètres.

Le plan des niveaux réservé aux bureaux est tramé à 1,80 m et correspond à une place de travail.

Toutes les parois intermédiaires sont des éléments mobiles qui permettent une réorganisation interne en tout temps.

Le bâtiment administratif est accessible par le quai Maria Belgia ou par la terrasse principale.

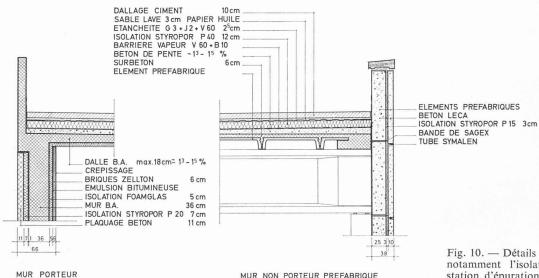
Le bâtiment communal est situé au-dessus d'un des décanteurs primaires, nécessitant une infrastructure qui tient compte de la largeur du bassin. Il comporte deux salles de gymnastique, une salle polyvalente pour le fitness, la rythmique, la danse, etc., ainsi que 4 appartements destinés aux concierges et personnel du complexe.

Un des problèmes techniques a été d'isoler phoniquement les appartements qui se trouvent au-dessous des salles de sport. Il a été résolu en évitant tout contact entre l'enveloppe des appartements et la structure porteuse des salles de gymnastique. Les logements forment un volume autonome entre les piliers et sous les poutres du bâtiment communal. (Voir fig. 5<sup>1</sup>, 8 et 9<sup>1</sup>.)

#### Adresse des auteurs:

Igor Boudkov et Konstantin Roduner p. a. Konstantin Roduner, arch. EPFZ-SIA Rue d'Italie 26, 1800 Vevey

Voir planches hors-texte au centre de ce numéro.



MUR NON PORTEUR PREFABRIQUE

Fig. 10. — Détails d'exécution montrant notamment l'isolation thermique de la station d'épuration.

# Description technique de la station d'épuration

par FRITZ WIEDEMANN et ROLAND JAQUILLARD, Zurich

## 1. Valeurs de base utilisées pour le dimensionnement

Débits

Population maximale raccordée à la STEP

Réseau des collecteurs Débit par temps sec (QTS)

PLAQUAGE PREFABRIQUE

Débit de pointe QTS/17 h Débits par temps de pluie : Dans le stade physique

60 000 équivalentshabitants Unitaire 30 000 m<sup>3</sup>/jour

Max. 1800 1/sec

490 1/sec

Dans la décantation des eaux pluviales

Dans le stade biologique

Exutoire

Charges polluantes Matières en suspension dans les

eaux brutes

Demande biochimique en oxygène

sur 5 jours dans les eaux décantées (DB05)

Max. 1200 1/sec Max. 700 1/sec

Lac Léman

100 g/hab./jour

55 g/hab./jour